

LA JOC (JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE) PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SA GRANDE ENQUÊTE SUR LA CONNAISSANCE DES DROITS PAR LES JEUNES Une enquête menée dans le cadre de la Campagne nationale d'Actions « Droits Devant »...

En partenariat avec l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), auprès de 5 619 jeunes de toute la France. Cette enquête montre notamment que plus d'un jeune sur deux ne connaît pas ses droits.

[Télécharger l'Enquête sur la connaissance des droits par les jeunes](#)

Dans la suite de ces résultats, du 10 au 14 juillet 2014, 500 jeunes de France et d'Europe seront réunis à Jambville (78) pour l'événement « **Rassemblés pour nos Droits** ». Une grande Assemblée où les jeunes travailleront sur leurs droits et se mobiliseront pour en acquérir de nouveaux. De nombreux invités seront présents pour apporter leurs témoignages (Politiques, syndicalistes, etc.) et les aiguiller...



La JOC présente « 11 conseils pour bosser » Alors que la campagne nationale de la JOC « Droits Devant » se poursuit, la JOC publie son miniguide « 11 conseils pour bosser ». De la taille d'une carte de visite, il recense les principales informations sur le droit du travail. Ce mini-guide s'inscrit dans un dispositif de la JOC visant à sensibiliser les jeunes au droit du travail.

Plié, il tient dans la poche : contrat de travail, heures supplémentaires, bulletin de paie, santé au travail, congés, travail au noir... C'est une première approche pour éviter les pièges liés au monde du travail : 14% des jeunes sont employés sans contrat tandis que 25% ne sont pas rémunérés pour leurs heures supplémentaires ! (Selon une enquête de la JOC publiée en 2008.)

Ce mini-guide est actuellement distribué partout en France par les bénévoles de la JOC dans le cadre de « Droits Devant ».

